

# CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance)

Niveau 3

MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former les futurs professionnels de la petite enfance qui pourront travailler soit en structures collectives (EAJE, ACM, école maternelle) soit en accueil à domicile (MAM, AMA, employé à domicile).

## PRE REQUIS

Avoir 18 ans l'année de passage de l'examen et un diplôme de niveau CAP ou BEP ou supérieur pour une dispense des matières générales (lors de l'examen).

## MODALITES D'ACCES A LA FORMATION

- Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant
- En contrat d'apprentissage
- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- En cours d'emploi

## CONTENU PEDAGOGIQUE

**Enseignements généraux** (nécessaires pour les candidats ne justifiant pas déjà d'un diplôme de niveau 3 minimum) :

- EG 1 : Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique
- EG 2 : Mathématiques, sciences physiques et chimique
- EG 3 : Education physique et sportive
- EG 4 : PSE (Prévention Santé Environnement)

### Enseignements professionnels :

EP 1 : Accompagner le développement de l'enfant

EP 2 : Exercer son activité en accueil collectif

EP 3 : Exercer son activité en accueil individuel

### Petit plus Ligue :

1 semaine de formation ciblée dans le domaine professionnel

## MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en alternance :

- > 2 jours par semaine en centre de formation
- > 740 H (ou plus) en entreprise, les autres jours de la semaine

## MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

Des évaluations sont régulièrement menées en centre. Les outils utilisés sont divers : QCM, annales de CAP (matières générales et professionnelles), évaluations orales.

Le diplôme est remis pour les candidats qui se sont présentés à l'examen (en candidat libre) et qui ont validé le CAP AEPE en obtenant une note minimale de 10/20.

## DATES OU DELAI D'ACCES A LA FORMATION

### Informations collectives :

02 mai 2024 de 10h à 12h

28 mai 2024 de 10h à 12h

18 juin 2024 de 10h à 12h

### Entrée en Formation :

9 septembre 2024

## DUREE TOTALE DE LA FORMATION

1253 heures minimum

511 heures en centre de formation

742 heures ou plus en entreprises

## CRITERES QUALITE

### Taux de réussite aux examens par an :

100%

### Taux de rupture ou d'abandon par an :

5%

### Taux d'insertion professionnelle par an :

80%

### Taux d'interruption en cours de formation :

0%

### Taux de poursuite d'étude :

6%

Taux de satisfaction : 90 %

## TARIF ET FINANCEMENT

### Prix de la prestation ou conditions tarifaires :

3500€

RNCP28048

Formacode : 44041—Petite enfance

Code NSF : 332—Travail social

## EQUIVALENCES, PASSERELLES ET SUITE DE PARCOURS POSSIBLES

Equivalence : BAFA

Passerelles : Ecole d'Auxiliaire de puériculture, Concours ATSEM, CPJEPS AAVQ

Suite de parcours possibles et débouchés : agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), agent de crèche, assistante maternelle, garde d'enfants.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétence : oui

## RECRUTEMENT

Inscription auprès du centre de formation, après participation à une information collective

## LIEU DE FORMATION ET CONTACTS

### UFA Ligue de l'enseignement du Gard

Les 7 collines  
42 rue du Forez  
30000 Nîmes  
04 66 36 31 46

Horaires d'ouverture du centre :

de 8h30 à 17h30

(pas de possibilité de restauration sur place)

### Directeur des Formations :

Renaud Napoléon

[renaud.napoleon@laliguegard.fr](mailto:renaud.napoleon@laliguegard.fr)

### Coordonnatrice de la formation :

Alexia Franco

[Alexia.franco@laliguegard.fr](mailto:Alexia.franco@laliguegard.fr)

### Référente Handicap :

Mélanie Ponce

[Melanie.ponce@laliguegard.fr](mailto:Melanie.ponce@laliguegard.fr)

### Responsable Administrative :

Marie-Bérangère Jolivel

[marie-berangere.jolivel@laliguegard.fr](mailto:marie-berangere.jolivel@laliguegard.fr)

### Assistante Administrative :

Amandine / Yasmine

[formation@laliguegard.fr](mailto:formation@laliguegard.fr)

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Bâtiment aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référente handicap la faisabilité de la formation selon le handicap.

